

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE
Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE N° 05 /SPCSM/PM/2022

Le Secrétaire Permanent du Conseil supérieur de la magistrature invite les candidats magistrats se trouvant à Kinshasa à se présenter le samedi 1^{er} octobre à partir de 14h00 et le dimanche 2 octobre 2022, de 9h00 à 15 h00 muni de leurs pièces d'identité (carte d'électeur ou autre pièce d'identité sécurisée) et une photo passeport récente dans l'un des centres de passation du concours suivant la répartition reprise sur la liste en annexe.

Pour toute réclamation, les candidats ont la possibilité d'introduire le recours UNIQUEMENT par e-mail : info@csm-rdc.cd.
csmsecretariatpermanent@gmail.com

*Pour les amples informations : contactez le service au n° 0999983648/
0832505004 (de lundi à vendredi de 9h00 à 16h30).*

Fait à Kinshasa, le 30 SEP 2022



Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature

Télesphore NDUBA KILIMA
Premier Président de la Cour d'Appel